

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette
Séance du 25 janvier 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 25 janvier à 20 heures,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15

Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 14

Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 1

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Fabien Plasson, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Estelle Trémoulhéac, Christine Robin, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiollière, Noël Fraisse, Pierre Bonnard.

Étaient absent·e·s :

Patricia Dumas donne procuration à Estelle Trémoulhéac

Date de convocation : 19 janvier 2024

Secrétaire de séance : Christine Robin

OBJET : Reprise de l'étanchéité de la bâche de la STEP

Annule et remplace la délibération n° 042-214202467-20231207-009

Une erreur s'est glissée dans les montants du devis de l'entreprise Peireira.

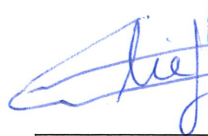
Une consultation a été lancée auprès de 3 entreprises, les offres sont les suivantes :

Lors de la présentation précédente, une erreur s'est glissée dans les montants proposés par l'entreprise Peireira, mais le choix reste inchangé au vu du dossier présenté.

Entreprise	Tarif HT	Tarif TTC	Divers
LMTP	36 897,60 €	44 277,12 €	
BHD	13 969,60 €	16 763,52 €	Dossier incomplet
PEIREIRA	20 960,00 €	25 152,00 €	Deux options : tranchée d'ancrage 3280€, Reprise totale du bassin 1er étage : 8420€

Le conseil municipal, après délibération, par 12 voix pour et 3 voix contre,
CHOISIT l'entreprise Peireira pour un montant des travaux de 20 960,00 € HT, sans les options,
AUTORISE Mme la maire à signer le devis.

La maire
Céline Elie




Secrétaire de séance
Christine Robin

